



Romagnat, le 30 décembre 2011

**Monsieur le Maire de
la Commune de Romagnat**

A

**Commission du débat public LGN-POCL
68 boulevard Saint-Honoré
75008 PARIS**

Objet. : Motion du Conseil Municipal

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser la motion adoptée à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire



François FARRET



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le 15 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROMAGNAT (Puy-de-Dôme) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. François FARRET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2011

ETAIENT PRESENTS : M. FARRET, MME AUDET, M. RITROVATO, MME ROUX, M BENAY, MME CAPEL-GIRAUD, M. LAUMONT, MME CHAPUT, MM BOURLIER, ODOUARD, NEVES, MMES FERREIRA, RATURAS, MM JOACHIN, CRESSEIN, DOR, SUTEAU, MME MIOCHE-JACQUESSON, M. PRADEL, MME BRIQUET, M. SCHNEIDER, MME GILBERT, M. BRUNMUROL, MME ARNAL, M. SIEGRIST, MME DAUPLAT

ETAIENT EXCUSES :

Madame GUERMITE qui avait donné procuration à Madame ROUX

Monsieur SERPOLAY qui avait donné procuration à Madame CHAPUT

ETAIT ABSENTE : MME PALLUT

Objet : Motion de soutien à la ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon

Réuni le 15 décembre 2011, le Conseil Municipal de Romagnat réaffirme son soutien à la ligne à grande vitesse PARIS-ORLÉANS-CLERMONT-LYON (LGV POCL) afin d'accompagner le développement économique et social de l'agglomération clermontoise.

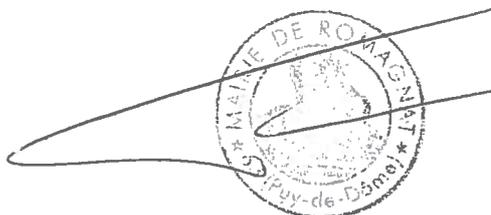
Ce projet de LGV POCL doit permettre :

- de mettre la gare de Clermont-Ferrand à moins de 2 heures de PARIS,
- de mettre la gare de Clermont-Ferrand à moins de 1 heure 15 minutes de LYON
- la création d'une gare d'interconnexion située entre les villes de VICHY et de MOULINS.

A l'unanimité des suffrages exprimés, la présente proposition est transformée en délibération.

Fait en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
François FARRET



RECETTES
DU
22 DEC. 2011
ABONNEMENTS